mm

I

Il insiste pour fitopUnn «te «ea\
L'amendement, combattu par M. Cailloux, est
tdopii, après pointage, par JM voix contre tiS.
L'ensemble de formate 1er est ensuite adapté à
mains levées.

Un amendement de Coûtant

Sur l'article l du projet d'emprunt, COUTANT
dépose un iimr,a—nul laarissl à prélever, sur
le produit de l'emprunt, une somme de VûfiOu
trancs pour toute famille dont un tils sera mort
au cours de rexpédBfcm de Chine.
L'orateur dit qu'avant de donner un sou aux
missionnaires cl a dss sociétés financières, il faut
venir au secours des familles ouvrières qui ont
perdu leurs fils.
M. LASIE3 dit qu'il regrette de ne pouvoir
voler cet amendement, car avant les victimes de
Chine il y a eu les victimes de Madagascar et on
ne Isa • pas indemnisées. Ce n'est pas avec de
l'argent qu'on paie l'honneur de servir la France,
i LE GENERAL ANDRE veut dégager la ques-
tion de toute idée politique et religieuse.
Si on indemnisait, dit-il, les famiUes des sol-
dats tués en Chine, on introduirait dans les lois
Internationales un principe gros de conséquences,
car on dirait qu'en cas de guerre, les vaincus
doivent payer des indemnités aux familles des
«vainqueurs tués.
T L» ministre ajoute qu'il compatit aux misères
!des famiUes qui ont perdu leurs fils en China.
' D demanda a la Chambre de décider que les
sommes qui pourront rester sur les Indemnités
•seront versées aux cassées de secours de l'armée
jpour vante en aide aux irurdlles avant perdu un
ifaai nendant la campagne de Chine.
COUTANT réplique que ce n'est pas un se-
«>UTB qui! dèmaade, mais une indemnité.
• M. POUROUEHY DE BOISSErHN dit que la
iguerra j e Chine n'est pas une guerre ordinaire :
Mis a été faite pour soutenir des intérêts parti-
culiers. Pourquoi ne pas prélever sur les Indem-
nités particulières de quoi secourir les parents
des soldats qui sont morts en défendant ces in-
térêts.

M. DOMONT, qui a un amendement analogue à
celui de Coûtant, soutient la nécessité d'inscrire
dans la loi le principe de l'indemnité due aux
victimes de l'expédition de China à leurs ascen-
dante qui sont aussi intéressants que les cons-
tructeurs de r/smins de fer et les missionnaires.

M. CAILLAI X dit que toutes les familles qui
ont perdu leur fils dans une expédition quelcon-
que sont intéressantes. De quel droit refuserait-
on demain aux victimes de l'expédition de Mada-
gascar ce qu'on acoorderait aujourd'hui a celles
de 1 expédition de Chine T
Le ministre termine en disant qu'il s'adressera
*nn»Iernent à l'esprit de justice de la Chambre.
PASTRE soutient l'amendement Coûtant et de-
mande que le principe contenu dans cet amende-
ment devienne une règle.
f H espère que le ministre de la guerre inscrira
S" ty£&ei "" chapitre spécial pour secours aux
.femmes des soldats morts aux colonies.
. L'amendement est refetê par SSS voix contre
[lit.

Amendements divers
P M. DUMONT défend un amendement tendant
a modifier la loi du 1er juillet 1901 pour auto-
(riser le prélèvement du capital nécessaire au
paiement des indemnités aux victimes de l'expé-
dition de Chine, à leurs ascendants et descen-
dants.

LE MINISTRE répand qu'avec cet amendement,
les indemnitaires auront moins de garanties qu'a-
vec le droit commun, qui leur permet le recours
devant le Conseil d'Etat.

'M. POUBQUERY DE BOISSERIN appuie l'a-
tmendement.

CHARLES GRAS et SEMBAT parlent dans le

Pute M. EhsSTOURNELLES déclare qufl votera
i amendement, car il constitue une manifestation
contraire aux expéditions coloniales.
L'amendement de Af. Dumont est adopté par
SST voix contre US.
M. LASJES dépose un amendement tendant h
os que la somme de deux millions soit versée à
Ja caisse de secours militaires.

L «mandement est repoussé par M. CaiUaux.
,.JM- *-A

*JES

- — On a supprimé le droit de prise.
Avant cette suppression les soldats ont dû toucher
une somme da 500 francs, les sous-lieutenants et
heutena f s, 1.500 francs; Une fois la suppression
décidée, on a Invité les sous-lieutenants et lieute-
nants à rendre ces 1.500 francs qu'ils n'avaient
plus.

I On leur a retenu sur leur solde la part de prise WPls avaient touchée conformément au droit
JJJ* GBNBRAL AfTORE vient expliquer que la
7f»> P™?

n a Jamais été applicable aux trou-
pes régulières et n'a duré que pendant un certain
S^H'

C 5

a MPPrimé dans le nouveau règlement
Mes chapitres qui pourraient prêter à une fausse
Interprétation. La gouvernement n'a pas attendu.
I En ce qui concerne la part de prise, les géné-
raux et le* officiers supérieurs ont restitué, pour
jee soldats, le gouvernement a estimé que c'était
japossfbte. En ce qui concerne tes officiers subal-
Ijenaajoutsn admettant que le principe des parts
Sî Prt*» ,

n

2*»" Pf» ««te, on ne leur réclamait
t"?.1

. 'SÎîS

d e I a
P"4

qn'fls ont touché.
. MLASÏES déclare QVÙ ne reUrera son amen-
Hesnent que si le mmistre promet de ne pas rate-
r a if'Jî»: ,?<"•* aux olBciera.
L PASTRE — On ne peut tolérer le vol dans
3 armée.

U«-E PRESIDENT. — Vous ne pouvez employer telles expressions. • «*ui»>jor
. JPASTRE. — J'ai dit et Je maintiens que nous
lavons protesté contre le vol et le pillage.
Il faut une sanction à ce débat. Nous réclamons
hn nrojet de résolution afin d'enter le retour de

^ ^ ^ ^ ^ Slle^a^eTNeasen. la confiance française.
LM: ii-T5?^Lr.. c<L

<

'

,

ï "* ane honte, c'est de

»W le Ministre de la Guerre se taire quand on |>age atete devant lui ^ ^
i-VâKjî~ ^°, m

l

e

'«*»* de sa motion et Invite

jaire conforme à l'esprit moderne.
\é-~fïTd

^
enL £***«* «*' repoussé, après potn-
fage, par Kt voix contre HO.
•u h0

!?!?!! *i^i

prvt*

t
*F*n

*Pront est ensuite adop-
té a mains levées,

<JM. suite de la discussion «si renvoyée a fsndi.
LA GUERRE OU TRANSVAAL
LlNrERPELLATION CLOVIS HUGUES
.CLOVIS HUGUES demande la parole
y — Au débet de la séance, dit-il, j'ai déposé une
(demande d'interpellation au ministre des Affaires
!

etl£

n

f*r

?*- ^ * dit qu'A était souffrant. Je crois
mi'il 1 est réellement, mais, s'il est malade, j'a-
perçots sur son banc plusieurs de ses collègues en
bonne santé, en partfcuuer, le Président Ai Con-
seil, qui pourrait fort bien me répondre avec son

talent habituel. On m'a engagé a joindre mon In-
terpellation à celle de M? Georges Berry. Cala
•n'est guère possible car -*•••- — -
au même point de vue
lement détendre les Boers,

défendra l'humanité contes les sentiments belli- queux qui animent les .»„
M. WALDECK-ROUSSEAU. — Malgré lea é*>
«e* que m'a adressés M. Clovte Hugnes. je ne soi*

r

i un homme, universel et 11 est tout naturel que
demande & la Chambre d'attendre la présence
du Ministre des Affaires étrangères.
CLOVIS HUGUES déclare alors qull apportera
son interpellation au moment de la suite de la
discussion du Budget.
La séance est levée & ? heures 10.

Paris, M novembre. — La séance s'ouvre à S
heures, sous la présidence de M. FALLIERES.

La réhabilitation des faillis

L'ordre du Jour appelle la suite de la Se délibé-

ration sur la proposition de loi de M. Bérenger et plusieurs de ses collègues relative h la rémSlma-

tion des faillis.

».A

la

,„

suil4

u?u n

échange d'observations entre MM. Bérenger, rapporteur, et Oiaumié, le benat décide de reprendre la discussion au point ou il la laissée a la fin de la dernière séance, c'est-A-

dire la nouvelle rédaction de l'article 605 du Code de commerce.
L'assemblée ne sera appelée qu'ultérieurement
? f?.

p£°n

.

onS

e r su r le s

dispositions qui précédant
ledit article 605 dans le texte de la commission
l'arU l&fi 5101 1 CSt'

e n consé< l

uence

. reprise sur

M. FORTIER demande quelle situation se. a
faite aux créanciers du faiUÏ réhabilité, si celui-ci
se crée de nouvelles ressources.
M. BERENGER. — Il l eu r sera loisible de faire
rouvrir la faillite et de se partager l'actif
M Th. GIRARD exprime ravis qu'on va un neu
loin dans la voie de l'indulgence
m».'ff^!ffn).Sf^n

l

q,ue l a

proposiuon ne compro- mette 1 efficacité des sanctions par lesquelles de
tous les temps, le législateur a entendu détendre la solidité du crédit commercial «««""«
Il termine en réclamant le vole d'un amends-

ment permettant aux créanciers de faire onoaef-
Uon à la réhabilitation. ^ ^

w *

M- CHAUMIE demande le rejet de la proposi-
M. BERENGER, répondant à M. Chaumié. s'é-
KÏ!

c^"trl.1<1

,

thès e

,1 u e c e

dernier a développée,
thèse d après laquelle tous les faillis, ou presque
tous les faillis, seraient peu dignes d'intérêt
Il soutient que, dans la majorité des cas. les
faillis sont victimes d'événements qui les ont i in-
nés. Cest cette masse de malheureux qull faut
sans cesse avoir devant les yeux.
Il affirme quant à lui que tous les droits des
créanciers sont sauvegardes.
Après les répliques de MM. Chaumié et Girard
les propositions de la commission concernant les
articles 605, SO« et «07 sont adoptées
Sur l'article 608, M. CHAUMIE reprend l'amen-
dement de M. Th. Girard que celui-ci a retiré.

M. BERENGER combat l'amendement qui est adopté.
La fin de la proposition Bérenger est adoptée.
^«iIïïî'-L.p

î

r

SPTBpnî

ler ' *ul

**&* le* <fr^te politiques des faillis, est renvoyée a la commis-

sion.

Le Sénat vote un projet relatif a la construction
a un hOtel des postes h la Rochelle et une propo-

sition tendant à instituer des médailles d'honneur à décerner aux marins français après 300 mois de navigation. •

I-a séance est levée a 6 h 30

Séance vendredi.

CHEZ LES MAJEURS
(De nos correspondants)

La ri
Dec talon de te Commission parismantairs

Paris, 26 novembre. — La commission du
travail, réunie ce matin, a adopté, dit une note
« Havas », l'article premier du projet présenté
P*1

son rapporteur provisoire aux termes du-
quel le maximum de la journée de travail dans
les mines de houille est fixé à g heures h partir
du 1er juillet qui suivra la promulgation de la
loi.

Deux ans après cette date, la journée sera fi-
xée à huit heures et demie et, deux ans après,
elle sera fixée à huit heures.

La commission statuera, dans sa prochaine
réunion, sur les exceptions qu'il y aura lieu
d'admettre.

LES ARTICLES DU PROJET

Voici le texte complet de ! article premier
adopté ce matin par la commission du travail :
« A partir du 1" juillet qui suivra la promul-
gation de la présente loi, la journée des ou-
vriers employés dans les travaux souterrains
des mines de houille ne pourra excéder une du-
rée de 9 heures, calculée depuis l'arrivée au
puits du dernier ouvrier descendant jusqu'il
celle du premier ouvrier remontant.
» Au bout de deux ans, à partir de la date
précitée, la durée de cette journée sera réduite
à 8 h. 1/2, et au bout d'une nouvelle période
de deux années, à S heures. _»
La commission, préalablement, avait rejeté
par 11 voix contre 9 la fixation de la journée
de travail, du jour au jour, au lieu du trait.
Le principe de la journée de huit heures a éhe
voté par 12 voix contre 6.
La commission s'est ajournée à demain mer-
credi, à trois heures, pour discuter les autres
articles du projet Odilon-Barrot dont voici te
texte :

Article *. — Le temps affecté au repas pris?
dans la mine entrera en ligne de compte dane>
la période précitée s'il ne dépasse pas 30 mi-
nutes.

Au cas contraire, celle-ci sera prolongé}e
d'une durée égale à celle qui sera supérieure
à 30 minutes.

Article 3. — Des dérogations aux prescrip-
tions de la présente loi pourront être accordée»
par le ministre des Travaux publics, apttès
avis du Conseil du Travail, à celles des expl<pi-
tatkms pour lesquelles il serait reconnu qtte.

ces nraacriptious arrêteraient leur fonctionn
menti *•»» toutefois que dans aucun cas,
prolongation du travail puisse excéder 1
neuVa,

Cep arrêterions pourront être accordées se
a un* mine tout entière, soit seulement 1 «

^SLS*^ 0

"

63 ^*?^ 6

"

<f,u * «Pkitatio AnM1 w

*• — IJss:>d«rogations tempofair
pourront être accorde** soit pour des motifs <
sécurité, d'accident ou de danger imminec
soit dans lee cas prévus à l'article 49 de la 1
du 21 août 1810.
Article S. — Les infrractions à la présen
toi seront punies d'une amende de 100 à 5,
«•mes, laquelle sera élevée ou doublée en c
de récidive.

Article 8. — L'article 463 du Code pénal se
applicable aux dispositions énoncées dans l'i
ticle i~.

On pense que la commission pourra *vc
terminé demain son examen complet du pr

LES RETRAITES DES MINEURS

Paris, 26 novembre. — La commission d'à •
surance et de prévoyance sociales s'est réun 1
ce matin sous la présidence de M. Ricard.
Voici la note officieuse que publie 1' t Age 1
ce Havas > au sujet de cette réunion :

€ La commission a entendu MM. Darcy, pr t
sident ; GrOner et de Castdnau, membres c
Comité des houillères, sur le projet de loi te
dant à améliorer lea retraites des Ouvriers n

neurs, et sur la proposition de loi de M. Oc •
lon-Barrot tendant à organiser le système < 1
la répartition.
Au nom du Comité^ des houillères, M. Dar< 1
a déclaré crue le projet du gouvernement ai :
mit pour effet de modifier les accords interv I
nus à la suite de la promulgation de la loi < 1
1894, et que, d'autre part, les ressources pr >
vues par le projet, notamment en ce qui toi t
che le produit des adjudications des mine ,
étaient notablement exagérées.
Dans la seconde partie de sa déposition, S
Darcy a combattu la proposition Odilon-Barrc :
qui, contrairement aux principes généraux c >
droit, aurait un effet rétroactif et aboutirait I
dépouiller les porteurs de livrets institués p i
la loi de 1804 de leur droit de propriété.
M. Gruner a complété les observations cfc
M. Darcy par un exposé statistique dans 1*
quel il établit que le nombre d'ouvriers mi-
neurs ayant droit a 1% pension à 55 ans seras
d'environ 27,000.
M. de Castelnau a appelé l'attention de la
commission sur la situation dans laquelle st
trouveraient placées, du fait de l'adoption dey
projets du gouvernement et de M. Odilon-Ba*
rot, les Compagnies qui ont institué des cai*
ses patronales et qui servent a leurs ouvrier)
des retraites supérieures à 300 francs. »

Canard nationaliste i
Paris, t$ novembre. — Le Courrier du Soir pr»
tend tenir « d'une source supérieure • une Info»
mation d'après laquelle le citoyen Cotte aurai
télégraphié dans la matinée de vendredi l'ordr»
de grève générale & tous les centres miniers. !
Les informations si précises que nous avons
publiées sur l'agitation minière et nos renseigne-
ments particifiers, soulignés par la présence de
Merzet st d'Escalier dans notre région. Indiquent
le cas qull faut faire de cette information.
Cest un canard nationaliste d'une lourdeur

telle que nous regrettons même d'avoir perds
notre encre à le signaler.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

RETRAIT PARTIEL DES TROUPES

Le général d'Armagnac qui dirige de Lent
l'armée d'invasion du bassin houiller du Pas-

de-Calais, s'occupe en ce moment du renvoi
des troupes d'infanterie, lesquelles seront di-
rigées aujourd'hui par des trains spéciaux sur
leurs garnisons.
Les g-endarmes et les cavaliers de diverses
armes seront maintenus ici quelques jours en-
core.

Le plus grand calme continue & régner dans
tous les centres houillère du Pas-de-Calais.

Le général d'Armagnac va également rentrer
à Arras. Il sera remplacé à Lens par le colo-
nel d'Or, du 33e d'infanterie.
Le commandant de gendarmerie W'intembcr
ger reste a Lens.
A HENIN-LIETARO

Départ dee troupe»
Enfin!

Le maire d'Hénin-Liétard a délivré, hier, le
certificat de bonne conduite obligatoire aux
deux escadrons du oe cuirassiers, commandés
par M.' le chef d'escadron ChaVanne, à l'effec-
tif de 7 officiers, 200 hommes et 210 chevaux.
Pas plus fâchés de nous quitter que nous de
les voir partir, nos troupiers seront de retout
à Noyon (Oise) probablement jeudi.

MERZET e t ESCALIER
à Sin-le-Noble

(De notre envoyé spécial.)
Hier soir, è sept heures, salle Wattelet, 80"rni-
neurs environ s'étaient réunis pour écouter les
délégués de la Loire et de Saone-et-Loire, les ci-
tovens Merzet et Escalier.

DISCOURS DU CITOYEN MERZET

Le camarade Merzet prend le premier la pa-
role.
• Nous avant été envoyés dans le Nord et le Pas-
de-Calais pour vous proposer l'organisation d'un
Congrès national extraordinaire qui se réunira S
Paris, dans huit jours si vous le voulez. Nommez
en effet, des ce soir, vos délégués, donnez-leur un
mandai précis et le Congrès sera possible dans
huit jours.
Le Comité national a commis une faute en ajour-
nant la -Tève générale, malgré les chiffres du ré-
férendum ; nous ne devions pas parlementer. Des
journaux m'ont accusé d'avoir crié : je me f...

de MUlerand ; non. camarades, je n'ai jamais tenu
ce propos et je «ont convaincu que MUlerand pas
plus que tout autre dans un gouvernement bour-
geois, ne peut nous donner satisfaction, car pour
faire anoutir nos revendications, il faudrait tou-
cher feux oofires-torte et. dans notre régime ca-
ptfaHsle, aucun gouvernement ne le pourrait

A Saint-BUenne, j'ai insisté pou- qu'A n'y ait
pas d'ajournement % ma proposition a été repous-
sée.
loucavtel a proposé de parlementer ; je me suis
abstenu et la propostion a été votés avec cette dé-
claration que le Comité national devait respecter
te 1erlil nn du. Congrès de Lens.
Or 411% fait 1» Comité national des décisions
detvenstn les a violées- PotirquoiT pour entamer
des néooolauoQs aw» te gouvernement. Or, même
lorsqu'il intervient près aes Compagnies, le gou-

CbnAatesez-vous l'histoire de la concession de

Saint-Brain T La Compagnie nous offrait gratuite-
ment mi matériel de un million ; des ingénieurs
et des bureaux, tout aussi gratuitement; pour-
quoi avons-nous refusé ses oadeaux royaux T Cest
que le charbon qu'on nous concédait n'était pas
« marchand »; impossible de le vendre.
Quand le camarade Meullen et moi nous avons
vu le ministre Baudin, nous lui avons dit : «garan-
tissez-nous la vente du charbon que noua allons
extraire et nous acceptons la concession ». — Im-
possible, nous dit le ministre : nous étions roulés.
Nous demandions la concession de Duraillyprès
de Blanry; on nous l'a refusée. — Cest qu'elle
était bonne.
Vous voyez le piège. SI nous avions accepté la
concession de SainWBrem, nous devions fatale-
ment échouer et voyez aussi les commentaires
contre les exploitations ouvrières I
Nous n'attendons plus rien d'aucun gouverne-
ment; nous n'avons plus confiance que dans la
Grève générale et c'est pour cela que nous venons
vous dire, ne comptez que sur vous-mêmes pour
votre émancipation et le succès de vos revendica-
tions.

DlaujUBS DU CITOYEN ESCALIER
Nous vous sommes envoyés pour vous deman-
der de réparer avec nous la faute cnmmUie par le
Comité national, violant les décisions du Congres
de Lens.

Le Comité national a voulu se placer au-dessus
du Contrrès ; nous protestons ; 11 n'a pas rempli
le mandat limité qui lui avait été donné, nous au-
rons a lui demander pour quelles raisons.
Nous sommes venus su^^lier les camarades

d'Anzm de reprendre le travail, jusqu'à la déci-
sion du Congrès extraordinaire que nous vous
ras, qui peut être réuni dans huit jours a

Dans ce Congrès, nous laverons en famille. no-
Ire linge sale, et je vous promets que j'y dirai
pourquoi te grève n'a pas été décrétée, par le Con-
seil national, pour le 1er novembre»
Nous ne voulons pas de grèves partielles, l'ex-
périence du passé ne nous a que trop montré
qu'elles ne peuvent aboutir à rien. .-
S au contraire nous proposons un mouvement
d'ensemble, formidable, alors en «8 heures vous
aurez satisfaction et sur la caisse des retraites et
our la question de la Journée de huit heures avec
minimum de salaire.

Au Congrès de Paris, nous prendrons date fixe,
nous la garderons secrète. Chacun des délégués
remoortera dans sa mémoire. Rentré chez lui. il
la communiquera s ses commettants et a la mê-
me heure, par toute la France, la grève éclatera.
Nommez vos délégués ce soir ; prévenez immé-
diatement le secrétaire national à Saint-Etienne et

donnez lui l'ordre de convoquer un Congrès ê Pa-
ris Quand toutes les sections auront agi ainsi, il
faudra bien qu'il s'exécute.
Je connais vos misères : on me citait tantôt le
cas d'un malheureux mineur, usé, qui après 10
ans de mine, touche une retraite de 8 sous par
jour I II a fsjt rapporter aux actions des oisifs
des dividendes énormes, a a laissé au travail sa
ferce et sa santé et les actionnaires lui accordent

huit sous par jour... ils dépensent certes plus de
huit sous par jour pour entretenir leur chien !
Si vous ne vous révoltiez pas, vous seriez des
lâches I
iiélas ! nous comptons encore dans nos rangs,
d* ,s Inconsciente qui s'en vont aux syndicats "(au-
nes.

Chez nous, nous avons pu les faire échouer,
grâce è une action et une vigilance Incessantes.
Ils ne comprennent donc pas, que nous ne serons
victorieux que le Jour où tous au Syndicat nous
pourrons opposer a la force patronale, la force
prolétarienne. Qu'ils le sachent donc bien : la cor-
poration des mineurs n'a rien à attendre d'en haut
tout doit lui venir d'en bas. Resteront-Us toujours
les exploités hâves de misère en face des exploi-
teurs gorcés et fatigués d'orgies? Se contenteront-
ils toujours pour vivre d'une soupe avec des pom-
mes de terre T Ne viendront-Us pas tous è nous,
r voulons obtenir, non pas le luxe, mais le droit
vivre, d'être vêtus, d'élever nos enfants, de ne
plus les voir pieds nus 1
DISCOURS DU CITOYEN MOCHE

Préridenl du Syndical du Nord
Camarades, nous n'avons pas marché pour la
grève, parce que nous n'avons pas reçu le mot
d'ordre parce que nous sommes dans le Nord,
des disciplinés. , , ,
En envoyant Evrard a St-Etienne nous ne lui
avons pas donné de mandat Impératif. Je sais que
les délégués de la Loire avalent un mandat impé-
ratif : je ne critique pas je constate — Evrard pou-
vait donc néooeier. Nous le félicitons de l'avoir
fait. D'autant mieux que nous reconnaissons tous
que le Congrès de Lens avait fixé une date trop
rapprochée, un délai trop court, pour imposer au
Parlement et au Gouvernement les solutions que
nous réclamons.

Evrard nous a expliqué que nous n étions pas
seuls en cause, nous entraînions avec nous, toute
l'industrie nationale.
Il a cru devoir réfléchir, parlementer, il a bien
fait . ,
Nous voulons toujours, comme au premier iour,
la grève générale. Nous avons protesté centre la
grève partielle, mais nous avons protesvé surtout
contre ces procédés sauvages des meneurs qui
s'en allaient empêcher leurs camarades de travail-
ler en les frappant de coups de bâton. Nous pro-
testons contre ces atteintes à la liberté et â la di-
gnité de nos camarades.
Et quel résultat ont obtenu les grévistes par-
tiels T Ils ont amené l'invasion de nos bassins par
la troupe et noifs ont exposé à toutes tes provoca-
tions policières et soldatesques.
Et malheureusement nous avons du constater
l'ingérence de partis politiques dans nos organi
salions corporatives. Or, nous savons le cas qu'il
faut en faire. A Lens on nous promettait le con-
cours de 73 corporations pour la grève générale et
qu'est-il arrivé trois ou quatre petits syndicats
seuls, ont répondu & notre appei très-précis.
Nous voulons une grève générale corporative —
pas autre chose.
Nous ne voulons pas nous prêter aux manœu-

vres des nationalistes .des compagnies, des pailis
qui nous poussent et qui eux ne sont mie des par-
tisans de r-ote-toi de là que je m'y mette-.
On nous demande de réunir un Congrès national
pour sorti rde l'Impasse'. C'est bien. Ce Congrès
fixera au Gouvernement un délai suffisant ; si en-
suite nous n'avons pas satisfaction, oui nous fe-
rons la Grève générale, mors nous aurons avec
nous tous les mineurs et aussi l'opinion publique.
Le Pas-de-Calais n'a pas compris partout ce
devoir de discipline ; il s'est laissé entamer sur
certaine points par des mécontents qui veulent
renverser nos dirigeants et prendre leur place-
Nous, nous félicitons Basly, nous lui adressons
nos hommages (vifs applaudissements) et nous di-
sons que toute sa vie passée â notre service, que
tous ses actes répondent de ce qull fait et fera tou-
jours pour nous.

REPLIQUE DE MÊRZET
Il me semble que notre camarade Moché s'est
mal expliqué. Il a parlé des responsabilités qui
pesaient sur le Comité national. Ce Comité n a-
vait aucune responsabilité : fl. n'avait qu'à consul-
ter las chiffres du référendum et a obéir.
Je ne parle pour aucun parti, je n'appartiens
à aucun,— chez nous, quand un délégué obtient
un mandat politique, il quitte le Comité ; c'est ce
quf est arrivé à Bouvrl. Citez nous, nous ne con-
naissons pas de député, président de notre Syndi-
cat. Chez nous, nous n'admettons pas qu'un cama-
rade se serve du Syndicat pour se faire élire.
Moché ne veut pas que la Grève soit générale et
pas seulement corporative. A Lyon, 486 syndicats
étaient représentés ; 365 ont voté pour la Grève
générale avec nous, 41 contre et 80 sa sont abste-
nus. Pourquoi repousserions-nous le concours des
travailleurs qui veulent marcher avec nous et
qui ne nous demandent rien en échange de ce
concours î
Camarades, n'ayons pas peur de la Révolution;
sans doute, elle ne peut être déclarée à jour fixe ;
si elle doit venir au prochain mouvement, qu'elle
vienne 1
Je répèle encore que le Comité national de St-
Etterme a violé les décisions du Congrès de Lens.
et vous permettez cette violation sans protesta-
tions, c'en est fait, il n'y a plus de Congrès.
REPLIQUE DU aTOYEN MOCHE

Pas plus que dans la Loire, nous ne voulons per-
mettre à la politique d'entrer dans nos syndicats;
nous ne la voulons pas, même Basly étant notre
président, n a été insulté et décrié, pourquoi T
parce qu'il est en vue et parce qu'il est prudent.
Croyez bien que nous avons la même formule
que vous, ni Dieu, ni maître, nous voulons faire
nos affaires nous-mêmes en plaine Indépendance.
Mais qu'ils ne s'y trompent pas, ceux qui en atta-
quant Basly ont cru l'atteindre et l'amoindrir, se
sont singulièrement trompés ; ils l'ont grandi 1
MERZET. — Je n'ai pas cité Basly.
•MOCHE- — Basly a toujours fait tout son de-
voir. Les vendus, les traftrës. ont su obtenir pour
nous bien des améliorations et la convention d"Ar-
ras.

Nous rons là un contrat avec les Compagnies
qui durera jusqu'en 1908. La Loire n'a rien de pa-
reil. Devons-nous, par indiscipline, pour des buts
inavoués, compromettre tous les avantages ob>
tenus T Nous ne le ferons pas.
DISCOURS D'ESCALIER

Nous nous écartons bien de notre ordre du jour.
Si j'avais des griefs contre Basly, je lui ferais
des reproches en face, car Je prouve toujours les
accusations que je porte.
Moché a dit que ceux qui n'ont pas voulu au Co-
mité national décréter la Grève générale, ont ainsi
agi par crainte des responsabilités. Eh bien non 1
U n'ont pas voulu décréter la Grève générete, par-
ée qu'ils avaient intérêt à ce qu'elle ne se fit pas 1!
Ni Merzet ni moi ne sommes du parti des
•ote-toi de là que je m'y mette». Mais nous disons :
Vous voulez vous guérir des dieux, tâchez donc de
vous guérir d'abord des hommes I
Quand un homme dans lequel vous avez eu long-
temps confiance, ne demeure pes fidèle à ses en-
gagements où à son devoir ; quand il fait passer
son intérêt personnel avant l'intérêt général, eh
bien je dis due vous devez sans aucune hésitation
le mettre à la porte.
Agir autrement ic'est amener fatalement chez
les travailleurs le dégoût du syndicat.
Les compagnies ont intérêt à consentir des con-
ventions comme celles d"Arras, car elles lient les
travailleurs et amènent ces grèves partielles que
le gouvernement réduit si facilement.
En demandant nos trois revendications, nous
ne demandons même pas aux compagnies le sa-
crifice que leur imposait Henri IV quand il exigeait
d'elles pour les ouvriers le 1/30* des produits de
l'exploitation brute.
REPLIQUE DE MOCHE
Un mot sur le minimum de salaire sur lequel
on glisse si facilement.
Quel parlement au monde l'a étudié T Quel dé-
puté l'a proposé T
Il faut un commencement à tout. Allez vous
faire la révolution Immédiate et totale pour cette
revendication qui n'a jamais été rtisraitée, étu-
diée T
Préparons cette question et puis imposons ia.
Voilà la sagesse.
n faut semer révolution, non pas la révolution.
Agir autrement c'est agir en aveugle et au dé-
triment des travailleurs.
Préparons la révolution par révolution et sur-
tout préparons des hommes. U faut instruire nos
troupes et je dis en terminant : que d'aucuns fe-
raient mieux de suivre les bataillons, plutôt que
de critiquer sa marche et son action.
L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est voté :
Les mineurs de Sin-ie-Noble, réunie salle
Wattelet, le 26 novembre, remercient les ci-
toyens Bscolier et Merxet de leurs bonnes
paroles et s'engagent à envoyer des délé-
gués au Congrès national.

A ESOAUDAIN

CONFERENCE D'ESCALIER ET MERZET

Les citoyens Escalier et Merzet ont fait mardi,
à Escaudain, sous les auspices de la section syn-
dicale de cette commune, une conférence pu-
blique. , .
Les deux orateurs ont été longuement applaudis
par leurs nombreux auditeurs.
Tous les mineurs d'EsceudaJn ont repris le tra-
vail.

Le départ des troupes
UAventr d'Arras publie l'Information suivante,
qui complète sur certains points celle que nous
publions plds haut
« Les réquisitions qui avalent été faites par l'ad-
ministration préfectorale pour l'envoi des troupes
dans le bassin houiller. ont été levées hier soir.

Par ee fait, toutes les troupes d'infanterie et de

cavalerie stationnées dans tes centres miniersdil
Pas-de-Calais, ont rejoint aujourd'hui leurs gan
nlsons respectives.
Seuls, le 155e régiment d'infanterie, six esca-
drons de cavalerie et les détachements de genJ
dannerie, resteront quelques jours encore dans
certaines concessions. Leur départ ne saurait tou-
tefois tarder étant donné que les mineurs de toutes1
les Compagnies ont repris le chemin de la fosse.1
L» 83e d'infanterie est rentré ee soir à Arras. >

Va oontpegnie du 18e chasseurs à pied qui était
à Arras depuis une quinzaine de jours, a rega-i
gnô ce midi par vhfmf'} de ter sa garnison à Ste-i
nay. »
D'antre part, M. MiUeteen, sous-préfet de Va-
lenciennes, a dit à un de nos confrères parisiens
qui lui demandait s'il avait reçu des instructions
du gouvernement an retrait des troupes .
« Pan encore, e répondn M. Muleteau, mais i]
est probahte-^ua ^effectif actuel ne sera pas main-
tenu.et que je vaEreéeves-u'os Instructions en oa

PASSAGE DE TROUPES A LILLE

Hier soir, à onze heures un quart, un train spé-
cial amenait en gare de Lille trois bataillons du
138e de ligne qui étaient réparus, à cause de la
grève, à Saint-Omer, Calais et Boulogne.
Ces troupes qui ont reçu l'ordre de regagner
leur garnison à Reims, ont quitté notre ville il
1 heure 15 du malin par train spécial.

m

Dernière Heure
Explosion d'une chaudière
NOMBREUSES VICTIMES

New-York, te novembre. — Une dépêche du
Détroit annonce qd'une chaudière a fait explosion
détruisant les bâtiments où elle était enfermée.
Trente-six ouvriers ont été transportés à l'hôpi-
tal. L'état de plusieurs d'entre eux est très grave.
Aux dernières nouvelles, on* annonce que le
nombre des victimes est de QUATORZE MORTS
ST DE TRENTE-HUIT BLESSES. —

Terrible drame
DANS UNS MAISON DR FOLLES

Une

Privas, 26 novembre. — Un drame terrible
s'est déroulé à la villa Sainte-Marie. Deux mal-

heureuses aliénées, au dortoir des agitées, les
femmes G..., âgée de 31 ans, et D..., âgée de
4* ans, se sont prises de querelle.
Toutes deux étaient revêtues de la camisole
de force et fixées sur leur lit.

Surexcitées au plus haut point, la femme
G.-, parvint, en se débattant, à défaire la bou-
cle qui la retenait au lit et se précipita eux sa
compagne.
Comme elle ne pouvait la frapper, ses mains
étant emprisonnées dans les manches de la ca-
misole de force,elle lui enfonça ses 1 o—lm dans
la Souche, puis, quand elle ne la sentit plus
remuer, elle se jeta sur elle et lui dévora le vi-
sage.
Quand les gardiennes firent leur ronde a 4
heures du matin, elles trouvèrent la victime
agonisante.
Le nez, la bouche et te menton étaient dévo-
rés, et la peau 'du front enlevée.
Immédiatement avisé, le Parquet s'est rendu1
à la villa, accompagné du secrétaire général de
la préfecture, pour procéder à une enquête,

rUsastinat dans • esnut

Pétersbourg, 26 novembre. — Les journaux'
russes publient les détails d'un crime inouï qui
a eu pour théâtre un couvent de soeurs greo
ques orthodoxes à Vilna, ville très importante
de la Russie occidentale. ,
D'après la règle, aucun homme ne pouvais'
séjourner ni dans le couvent ni dans ses dé-
pendances. On avait cependant fait une excepv
bon pour on vieux jardinier, attaché depuis de
longues années au service du couvent.
Un jour, le jardinier eut la visite d'un de se*
fils qu'il n'avait pas revu depuis vingt ans.
Soit par affection, soit par esprit d'économie
le père proposa à son fils de partager son lo<
g-ement. L'offre fut acceptée et on se mit d'ao
cord pour que les sœurs ne s'aperçussent d<
rien.

Le jeune homme, bien caché derrière une
persienne, assistait presque chaque jour au dé-
filé des vingt-sept sœurs, presque toutes jeu<
nés et jolies, qui se rendaient à la chapelle
A sa grande surprise, il reconnut parmi el-
les, une jeune sœur qui l'avait soigné à l'hôpi-
tal de Sainte-Anne, à Kiew, et à laquelle il
avait fait la cour. L'occasion lui parut propice)
et dans la nuit du 15 au 16 il se faufila, muni
d'une lanterne, dans le quartier occupé par les;
sœurs.

Il entra dans plusieurs cellules sans décou-
vrir celle qu'il cherchait et sans que les sœurs
qui les habitaient eussent le moindre soupçon)
de sa présence.
Une, moins heureuse que les autres, rayant'
aperçu, poussa un cri d'épouvante. Le miséra-
ble fondit sur elle, l'étrangla net «t poursuivit
ses recherches.

Une autre sœur l'aperçut, mais pfcs 3vi«ée'
que sa malheureuse compagne, elle ne bougea
pas ; elle attendit que l'assassin eut quitté sd
cellule pour se lever et aller sonner le aigrnaJ
d'alarme.

Les sœurs, réveillées en sursaut, se mirent
à la recherche de l'intrus , elles arrivèrent ai
temps pour délivrer celle qui] venait enfin de
retrouver.

Se voyant perdu, il ouvrit U' fenêtre et sd
précipita dans la cour pour fuir, mais la porta
donnant accès à l'extérieur était fermée et il

fut arrêté par les voisins accourue an son du
tocsin. ,
Le cadavre de la sœur assassinée ne fut re>>
trouvé que quelques heures plus tard.

ba.

FJEIJ1LLET0N DU 28 NOVBsVJtUS. — «• 4

liMiMCIDeMIl
Qrsxtd roma o régiona l inédit

V*

Jules de GÀSTYNE

— Elle a, des enfants 1
Le forçai surprit une hasanclan chez nladé-
énÙM qui mit un peu plus de temps qn'ii n était
nécessaire pour répondre.
^— Non.

in~tKpaser son regard bien ffadsr sar laa-
'dnleine.

Tu en es sure 1 Avant mon départ pour la
Nouvelle, f ai reçu une lettre dé KUndoret —
de ton père, «V-iL en se tournant var» Jac-
ques — et Geneviève était enceinte.
- Madeleine secoua la tête.

— Non. Kl e a quitté Valenciennea deax ou
trois mote Sprès votre ...votre...
— Va toujours 1
— Et elle est revenue un an après, rooné-î
au comte des Gaviers. Elle est fomtessw

H haiissr tes épaules.
Cent bon. J irai la voir aussi— demain.

Sasuite te reprendrai mon ooiBer. Vos» lrtsV
tendrez plus parler de moL
sç^t>r^_rte gagnerai m/m anin A l&SuewL

de mon corps, je le chercherai ou j'ai cneidi é
le vôtre, dans te charbon... Il était plus noir
que celui que vous manges toutes deux il
valait mieux pour vous cependant, que* te
brioche d'aujourd'hui 1
Il se levait.

— Je ne vous laisserait pas partir ainsi. 'fit
Madeleine. Vous n'avez pas d'argent
— Si. Avant mon départ de là-bas, an «n'a
remis le produit de mon travail. J'ai quaftre-
cent-quatre-vingt francs. Il y a de quoi at-
tendre. Bonsoir, Madeleine.
Il tourna sur ses talons.

Elle lui prit la main, et d'une voix denévt*
où il retrouva les délicatesses de renfatetste

jadis:
— Tu ne m'embrasses pas, petit par» f2
Une larme vint aux cils du forçat.
Pendant cinq ans 11 avait rêvé que sS fil-
lette, devenue grande et belle, lui prapas't te
main et lui disait à l'oreille, avec un accent
qui résumait le passé :
— Tu ne m'embrasses pas, petit pèrev.
Il n'y tint plus. Il saisit la jolie figure de
Madeleine et l'embrassa longuement si»r tes
joues.
— Madeleine 1

— Papal
Il se dégagea, comme hnnteug d'avoir été
lâche.

— Papa Reste ici 1 eus dînerons enseai <ste I
H y a une chambre.
— Non!

— Monsieur Jacques, retenez-le I

Pierre se retourna et dit, presque 1 — Je t'aime toujours, mais je ne

donne pas 1
I^a-degsu», il sortit, suivi da Ja^nia*.
Dans la. rue, ce dernier rwcafr "
— C'était celle que voua senti
n'est-ce pas T
fl approuva de la têts,
— Je les adorais toutes deux, pmsjmj^a i

tué un homme qui violentait l'autre, maii,
je l'avoue, ma petite Madeleine est celle à qui
je pensais le plus souvent ...Elle était si gen-
tille avec son tablier d'écolière, ses cheveux..
Tiens ! ne parlons plus de ça 1 Conduis-moi a
un hôtel 1

— Oh 1 vous logez che* moi 1 dit Jacques.
La chambre du père est préparée pour vous.
Ma mère vous attend pour souper. Nous sa-
vions bien que vous viendriez chez nous I
Nous demeurons toujours au faubourg de
Parte, S coté de votre ancienne maison. &
l'hôtel I... vous 1 ah 1 non 1 par exemple !
Il n'osa pas refuser et bientôt il entrait avec
son guide dans une maison propre et gaie où
la veuv le reçut comme un frère

Pierre Chambon s'endormit très tard et ae

leva avant te jour, bien qu'il fût brisé de fa-

^refléchissait s ce qu'A Venait d'apprendre.
Au fond, cela ne létonnait pas trop.
Il avait laissé des filles belles, coquettes,
seules, proies désignées aux appétits des ri-
ches. Il était naturel qu'elles ne fussent pas
demeurées les austères gardiennes de l'hcav

FUles d'un forçat, elles eussent trouvé dif.
nettement a épouser un contremaître un peu
à son aise c'était encore heureux qu'elles
n'aient pas roulé dans les bas-fonds de la
prostitution. Mais ses filles n'étaient plus à
tui u se entait plus seul que jamais. Une
d'elle, devenue mflibnnaire et comtesse, habi-
tait, lui avait-on dit, è une Iteue de Vaten-

^ÔS^mystèr e cachait ce ta» «rtraordi-
Mure 1 Ctonunant la filte d'un «fSAfSîn avait-

aile épousé un homme wjnaiuérabte 7
Il le saurait sans doute bientôt.

Car avant de se rentstetre au travn»», il tfc<
remit au clair te sitoatlon rende de ses en-
ïante^et^attJ30»fiifffi'?J»9^1^

trer dans le bon chemin.

Donc, au petit jour, Pierre sortit de la
ville pour se rendre a Anzin il y rencontre-
rait d'anciens camarades qui le mettraient
au courant de ce qui se passait dans leur
monde de mineurs, lui diraient les mines où
l'on embauchait et les prix actuels.
Il traversa le pont du chemin de fer, pelui
du canal de l'Escaut, et s'engagea sur la
qui monte eP„y(P.arjc? qouu tt-p léaft
large route bordée de maison et qui monte
jusqu'à la place d'Anzfn.
n n'avait jamais été ivrogne, et a présent,
il n'eût pu supporter le quart des verres de
genièvre que se payaient les ouvriers en se
rendant à la fosse.' ' M
Pourtant, il dut acceter deux ou trois tour-
nées, car il fut vite reconnu par les passants
qui lui firent fête, et refusèrent de le laisser
avant qu'il eût raconté son histoire. '
De son côté, il apprit bien des choses, et
surtout, fut confirmé dans son désir de sa.
voir la vérité sur Geneviève dont tous lui par-
lèrent.
Car le fait de la fille à uChambon devenue
comtesse et millionnaire, «'installant h une
heue de la cabane où elle grandit, et rece-
vant l'aristocratie de te région, était, depuis
trois ans, le sujet des conversations parmi
ceux qui avaient vu Geneviève gamine, traî-
nant par tes ruelles du fauboug sa jupe de
bure et ses souliers troués.

En plus, on lui affirma qu'il trouverait ai»
sèment de l'ouvrage, notamment è la fosse
Renard, è Oenain où il avait travaillé jadis,
et où d'ailleurs l'ingénieur lui-même avait
déclaré, après la condamnation du meur-
trier, qull l'estimait malgré cela, et qu'il lui
gardait sa place.
»*« • ces condrtians, Pierre Chambon rega-
gna Valendennes.
Il se rendrait ce matin même au château

Gavier»v sûr la route de^Çorgiei .âmes

Saultain.

Avant de se mettre en marche, le forçat
voulut passer devant la demeure de Made-
leine ; peut-être, la verrait-il sur sa porte, et
ils échangeraient quelques paroles.
U lui Répéterait ce qu'il lui disait la veille
— A toi, je ne t'en veux pas 1 Tu es femme,
et tu étais harcelée par la misère et te soli-
tude I Je te pardonnerai peut-être. J'en veux
— et mortellement — aux misérables qui ont
exploite ta situation, et qui, sans même te
donner le luxe, t'ont sortie du bon chemin.
Vont désappris le travail et l'honneur l
Il ne s'était pas trompé. De loin, Il aperçut
Madeleine sur la porte de sa maisonnette,
maisonnette située hors des anciens rem-

un petit chemin desservant le quartiers des
parts, non loin de Marly, et qui s'ouvrait sur
jardiniers.
Si elle n'avait pas accueilli lee offres de ce
jolie silhouette de sa fille, comme j'aurais eu
de plaisir & vivre avec elle, a travailler dur
pour l'entourer de joie, & lui chercher un mari
honnête et bon. comme Jacques Mondoret '.
Mais non 1 nous ne pouvons pas avoir de jo-
lies filles, nous, les ouvriers I II vient des inu-
tiles, stupides et vicieux qui nous les pren-
nent.. Misère, va 1

Tout-à-coup, du côté opposé, arriva une fil-
lette de quatre ans, déjà grande et délurée,
proprement vêtue, presque "coquettement,
d'une robe è carreaux noirs, d'un tablier rose,
d'un petit béret gentil, des bas noirs et des
bottines hautes.

Cela donnait l'impression d'un enfant de ri-
che, ou, du moins, dune fillette très-soignée
par ses parente.
L'enfant se dirigeait droit vers Madeleine
qui la regardait venir, et qui site à'sa rencon-

Elle l'embrassa, lui dit quelques mote qui
étonner l a jeune jSllette. etjuifjtjôi". L
rchemiii.

Pierre Chambon comprit que Madeleine ni
voulait pas qu'aujourd'hui cette enfant vint
chez elle, alors qu elle y venait •"*fl»H*-»wi»->1*f
puisqu'elle paraissait traiter sa grands amte
comme une proche parente.
— Quelle est cette fillette 1 se rt«mi.r.rte u»
forçat
Il se mit à allonger te pas. Madeleine n*a«<
vait peut-être pas aperçu son père, ou ne te-
nait pas à te voir ce matin-là, car elle rentra/
chez elle en résumant te porte.
Pierre passa devant te i»-'-»" sans s'arrê-
ter, comme il l'avait décidé, d'auteurs, ™»ij
marcha très - vite pour rattraper te pnftU
fille.

U te rejoignit comme elle tournait un cotai
du sentier qui la ramenait vers te villa
— Ecoute-moi, mon enfant, dit-il, «n pre-
nant le bras se la fillette. Je suis te papa de
ton amie Madeleine.

La pauvrette eut peur , d'abord, de ce viafi
ouvrier brouzé et maigre, et mal veto, et dont
les yeux gris-bleu avaient des nTnmsnkin |
étranges.
Pourtant elle s'arrête, Blte ne pouvait gué-'
re s'échapper.
— Regarde-moi dit Pierre en ae mettant èj
genoux pour mieux la voir
Et alors, tout de suite, il murmura 1
— Cest te fille de Geneviève I

Il l'eût juré, que c'était sa petite-file, celte
enfant dont on lui avait annoncé la nnisscuice
prochaine, dans la sente lettre qui] eux reçue.
Ce n'est pas qu'elle rnisumlilsH beaucoup
'à sa mère ; elle semblait plus franche et puis
gais que Geneviève, qui tut toujours d'une
nature inquiète eé jalouse ; mate S y a tou-
jours, entre une mère et une fille, des si-
gnes Infaillibles, des mouvements, des cris-
—liions, ds jeux de physionomie,des s*urires,l
• Intonations, des gestes, qui
pas un oeil Jntelligemj-